

# Le logement social pour tous !

Le logement social, c'est du logement à but non lucratif.

Sa vocation est de loger les gens à revenus faible et modeste.

Il appartient à la collectivité plutôt qu'à des intérêts privés.

Il existe 3 sortes de logement social

HLM



COOP



OSBL



Pourquoi ?

- 1 Pour avoir un logement abordable
- 2 Pour payer un loyer en fonction de ses revenus
- 3 Pour avoir un milieu de vie sécuritaire
- 4 Pour une vie sociale active
- 5 Pour un logement adapté aux personnes à mobilité réduite
- 6 Pour répondre à des besoins particuliers
- 7 Pour un logement de qualité
- 8 Pour être à l'abri des hausses de loyer abusives et des reprises de logement

## 3 sortes de logement social

### HLM



#### Habitations à loyer modique

Les HLM sont des logements à propriété publique.  
Ils sont gérés par les Offices municipaux d'habitation (OMH).  
Ils sont essentiellement destinés aux ménages à faible revenu.  
Tous les loyers sont à 25 % du revenu.  
Certaines conditions s'appliquent. (exemple : revenu du ménage)  
Il faut s'inscrire sur une liste d'attente.

### COOP



#### Coopératives d'habitation

Les locataires gèrent la coopérative et entretiennent le bâtiment.  
(exemple : finances, entretien)  
Les loyers sont inférieurs au prix du marché.  
Une partie des locataires peuvent bénéficier de subvention.  
Chaque coopérative choisit ses locataires.  
Il faut s'inscrire auprès de chaque coopérative.

### OSBL



#### Organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation

Un soutien communautaire peut être offert.  
(exemple : aide pour faire un budget, animation d'activités)  
Les locataires à plus faible revenu reçoivent des subventions.  
Les autres loyers sont inférieurs au prix du marché.  
Chaque OSBL choisit ses locataires.  
Il faut s'inscrire auprès de chaque OSBL.